

## Animation Territoriale du PLIE 2022 – Plie du Dunkerquois

### Objectifs de l'action :

Les PLIE, créés à l'initiative des collectivités locales et intercommunales et présidés par leurs représentants élus sont la traduction opérationnelle des politiques d'emploi et d'insertion sur un territoire en direction des publics prioritaires. Fondés sur des diagnostics partagés par les collectivités territoriales, l'Etat et les acteurs sociaux et économiques concernés, les PLIE sont des outils d'animation et de mise en œuvre des politiques d'emploi et d'insertion. Ils participent au Service Public de l'Emploi.

A ce titre, ils ont pour fonction d'être des « plate-formes partenariales » sur un territoire au sein duquel se coordonnent les programmes et les actions en matière d'insertion et d'emploi. Ils assurent l'ingénierie technique et financière des actions et des dispositifs locaux contribuant soit au retour à l'emploi de leurs bénéficiaires puis à leur maintien pendant 6 mois au moins, soit à l'accès à la formation qualifiante.

En outre, ils sont également des outils de développement local grâce à leur capacité à concevoir avec leurs partenaires tous les projets qui peuvent concourir à l'amélioration des parcours d'insertion des publics concernés. La valeur ajoutée des PLIE réside dans leur capacité à mobiliser rapidement des acteurs locaux dans des dynamiques de projets innovants.

De manière concertée avec les acteurs locaux de l'emploi le PLIE participe à :

- La mise en œuvre et la gestion des parcours d'insertion.
- L'ingénierie et la mise en œuvre de projets contribuant notamment à renforcer l'insertion par l'activité économique et la formation.
- La mobilisation et le suivi du partenariat local.
- L'ingénierie d'actions et d'initiatives locales en réponse aux besoins des employeurs et des participants.
- Le développement des liens avec les entreprises et les décideurs économiques pour faciliter l'accès à l'emploi durable.

### Contenu de l'action :

Les personnes financées dans le cadre de l'animation du PLIE assurent les travaux en correspondance avec les missions suivantes :

- Coordination des acteurs institutionnels dans le cadre des Comités de Pilotage du PLIE (comité de pilotage composé de représentants élus ou techniques de la CUD, des communes, de l'Etat, du Département, de la Région, de Pôle emploi, de la CCI, chefs de projet politique de la ville).

Les comités de pilotage ont vocation à :

- Définir les orientations stratégiques du PLIE
  - Valider les appels à projets qui traduisent ces orientations stratégiques en orientations opérationnelles
  - Prendre les arbitrages nécessaires pour l'élaboration de la programmation annuelle du PLIE
  - Conduire l'évaluation des actions financées par le PLIE.
- Participation au Service Public de l'Emploi Local
  - Animation des entrées dans le PLIE

Ce projet bénéficie du soutien et du co-financement du Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national  
« Emploi et Inclusion » 2014 – 2020

- Rencontres régulières avec Pole Emploi et les services du Département
- Coordination et organisation opérationnelle à l'échelle des comités d'antenne de proximité (agrément et suivi des participants)
- Rencontres régulières avec les bénéficiaires du PLIE et les partenaires pour le suivi et l'évolution des actions concourant aux étapes de parcours
  
- Rencontres individuelles avec les structures financées
- Rencontres collectives avec les conseillers référents de parcours dans le cadre des réunions de zone
- Animation de réunions associant d'une part les différents personnels concourant à l'animation du PLIE et d'autre part les porteurs d'actions concourant à l'offre de services du PLIE pour favoriser la complémentarité des actions dans une logique de parcours ascendante (réunion IAE, candidathèque, clauses, AFE...)

Sorties statistiques régulières d'EVO pour assurer le pilotage des actions qui constituent l'offre de services du PLIE

- Administration de la base EVO, outil de pilotage du PLIE

#### Les actions 2022

- gérer la programmation PLIE dans un contexte de baisse des fonds disponibles
  
- renforcer l'évaluation des actions (mise en place d'un comité de pilotage annuel portant sur l'évaluation des actions, renforcement du management de proximité des antennes en lien avec les directions d'antenne)
  
- adapter l'offre de services pour prioriser les publics adultes parmi les participants du PLIE
  
- poursuivre la délocalisation de l'offre de services pour en assurer un accès équitable sur l'ensemble de l'agglomération
  
- adaptation des procédures pour l'intégration dans le PLIE des participants en structures ACI (ACI plus nombreuses dans la programmation PLIE par rapport aux années précédentes) et intégration des ACI dans des plans d'action métiers (industrie, bâtiment)
  
- animation des actions du PLIE dans chaque commune adhérente